

<p style="text-align: center;">COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL du jeudi 10 Avril 2014</p>

Présents :

M.COULLARÉ, Maire

MM CORLAY, THOMANN, QUILLAC, CWIKLINSKI, MACHU, PENINGUE conseillers

Mmes LEGROS BALCAEN, LOPATA, MARTIN, DIAS conseillères

Absents excusés représentés : MM. FACCENDA, LEFEBVRE, Mme DUMOULIN

Secrétaire de séance : M PENINGUE

.....

1°/ Approbation des procès verbaux des 2 dernières séances

Les procès verbaux des séances du 18 mars et 28 mars 2014 sont adoptés à l'unanimité des membres présents ou représentés.

2°/Vote du compte administratif et du compte de gestion 2013 M 49

Monsieur Corlay donne lecture aux membres du conseil document présentant le compte de gestion et le compte administratif 2013.

Section d'exploitation : **18 764,95 €**

Section d'investissement : **52 518,72 €**

Le résultat de clôture consolidé avec les excédents antérieurs est : **+ 71 283,67 €**

Monsieur le Maire quitte la séance et laisse la présidence à M. Thomann doyen d'âge qui propose aux élus le vote du compte administratif 2013 en M 49.

Le compte administratif 2013 M49 est voté à l'unanimité des membres présents ou représentés.

Le compte de gestion M49 est identique au compte administratif M49

Sur proposition de M. Corlay, le compte administratif est voté à l'unanimité.

3°/ Vote du budget M49 2014

Monsieur Corlay donne lecture des documents présentant les dépenses et les recettes d'exploitation et d'investissement prévisionnelles en 2014.

Section d'exploitation : **+ 35 919,95 €**

Section d'investissement : **+ 78 184,67 €**

Le budget 2014 est voté à l'unanimité des membres présents ou représentés.

4° Constitution des commissions internes

1/ commission des finances.

Bernard Corlay
Yves Machu
Régis Peningue
Sylvie Balcaen
Jean-Claude Thomann

2/ commission urbanisme (gestion des permis, CU, DP...)

Jean-Claude Thomann
Sylvie Balcaen
Claude Cwiklinski
Bernard Corlay

3/ commission travaux

Bernard Corlay
Claude Cwiklinski
Jean-Claude Thomann
Térésa Dias
Christine Lopata
Laurent Lefebvre
Alain Quillac
Régis Peningue
Yves Machu

4/ Commission animation

Information - communication :

Yves Machu
Bernard Corlay
Jean-Claude Thomann
Claude Cwiklinski

Salle :

Jean-Claude Thomann
Christine Lopata

Relation avec les associations :

Bernard Corlay
Alain Quillac
Christine Lopata
Elise Martin
Sylvie Dumoulin

Bibliothèque :

Bernard Corlay
Christine Lopata

Affaires scolaires :

Sylvie Balcaen
Sylvie Dumoulin
Bernard Corlay
Elise Martin
Yves Machu

Site collaboratif

M. Corlay fait part des informations transmises par l'ADICO.

Et propose une messagerie partagée du nom d'ADICLOUD moyennant 150€/an pour 25 giga.

5° Augmentation du capital de l'ADTO

En qualité d'actionnaire de l'ADTO, le conseil doit désigner le nouveau représentant aux assemblées
Vu les articles L 1524-5 et L1524-3 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu l'article L.1524-1 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Le conseil municipal décide :

De désigner Monsieur Bernard CORLAY *Titulaire* et Madame DUMOULIN Sylvie *suppléante* comme représentants aux Assemblées Générales et Spéciales des actionnaires minoritaires de la Société ADTO.

Le conseil :

Accepte l'augmentation du capital social de la société

Renonce au droit préférentiel de souscription au profit du Conseil Général de l'Oise.

6° Informations diverses

Monsieur le maire informe le conseil municipal des travaux de l'église qui n'étaient pas prévus. La SOCOTEC a rendu un rapport préconisant quelques travaux à faire dans l'urgence.

- Pose d'un grillage pour une meilleure ventilation
- Sécuriser l'accès sous la voute.

7° Questions diverses

Pas de questions diverses

Plus rien n'étant inscrit à l'ordre du jour, la séance est levée à 20 h 55.

Le Secrétaire de séance

R. PENINGUE

Le Maire

A. COULLARÉ